



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Conseil Municipal n°8
DATE ET HEURE : mardi 12 janvier 2021 à 20h30
LIEU : Mairie
PARTICIPANTS : <u>Conseil Municipal :</u> D.GEAY / P.COLOMBAT (excusé, pouvoir D.GEAY) / O.BRAGARD / A.DADOLLE / S.PIZAY / F.MARTEIL / JP.THIMONIER (excusé, pouvoir JM.GIRARDET) / S.CRETIN / F.ALLERA / JM.GIRARDET / D.PATUREL / ML.COUDOUR / C.JAGNEAUX / F.CHAMBOST / A.METAYER (excusée, pouvoir E.VIGNON) / G.ALEX / E.VIGNON / L.FOX / R.JACQUET / S.PARDON <u>Autre(s) :</u> sans
DIFFUSION : Conseil Municipal / secrétariat Mairie
ORDRE DU JOUR : Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal n°7 Délibérations : <ul style="list-style-type: none">- Autorisation d'engager des crédits avant le vote du budget 2021- Convention de mutualisation avec la COPLER- Fond d'aide communale aux entreprises suite à la pandémie COVID- Décision Modificative n°3 Questions / sujets divers En bleu, les actions retenues
PROCHAIN CONSEIL : mardi 9 février 2021 20h30

APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le CR modifié est approuvé en séance.

Les actions du CR ont été inscrites au plan d'action communal suivi par le Maire et les Adjointes.

DELIBERATIONS

Autorisation d'engager des crédits avant le vote du budget 2021

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Convention de mutualisation avec la COPLER

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Fonds d'aide communale aux entreprises suite à la pandémie COVID

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

Décision modificative n°3

18 « POUR », la délibération est approuvée en séance.

QUESTIONS DIVERSES

Dossier « Petites Villes de Demain »

Une réunion s'est tenue à la Préfecture ce matin, D.GEAY représentait notre Commune, d'autres élus de la COPLER étaient présents.

Il convient de passer la convention au plus vite avec la Région, afin de lancer le recrutement du chef de projet.

La COPLER préconise de prendre un chef de projet de l'agence EPURES, ce qui n'est pas le choix de la Municipalité de notre Commune suite au retour d'expérience avec ce cabinet sur le projet PLUi lors du dernier mandat.

Cette prestation sera subventionnée de l'ordre de 75%, sachant que le reste à financer sera réparti entre les 4 Communes de la COPLER retenues pour le projet.

Choix du « devenir » de l'ancienne Salle d'œuvres

Aucune décision n'a été prise suite au courrier en juillet 2020 du Président M. DAGUET pour reprendre à charge sous bail emphytéotique ce bâtiment historique du village. Les conditions de reprise imposées par l'association sont jugées trop sévères.

Le devenir de cette salle et la reprise ou non par la Commune est à réfléchir en commission.

Demande de subvention exceptionnelle DYCHKA

Cf. dernier CR de Municipalité, une subvention exceptionnelle de 2 000 € est demandée à la Mairie par la compagnie DYCHKA afin de participer au financement d'un nouveau spectacle, réunissant au moins 7 artistes.

Compte tenu de la situation indéfinie sur la reprise des activités culturelles/artistiques, il est proposé de prendre le temps de réfléchir pour l'accord ou non de cette subvention.

Raccordement au réseau eau potable de la maison de Mme Elise PERRIN à Borin

Le Certificat d'Urbanisme délivré par la Mairie en 2019 déclarait que la propriété de Mme Elise PERRIN était desservie en Eau Potable.

Cette maison est une des dernières, si ce n'est la dernière à ne pas bénéficier de ce réseau d'eau.

C'est la raison pour laquelle il est proposé de faire le nécessaire pour permettre le raccordement au réseau d'eau potable de cette maison et le budget correspondant s'élève à 10.000 € environ.

Mme PERRIN s'engage à participer à cette dépense à hauteur de 3.000 €.

Il a été identifié lors de cette vente que le chemin des carrières depuis le dépôt et jusqu'à l'accès à ces bâtiments étaient propriété de Mme PERRIN.

La Commune doit négocier avec Mme PERRIN pour obtenir un droit de servitude sur ce chemin, sachant qu'il est inconcevable que ce chemin ne soit plus ouvert au public.

Bulletin Municipal

Le bulletin est en cours de finalisation mais il manque encore quelques photos. Ces photos doivent être envoyées à A.DADOLLE avant vendredi soir 15 janvier 2021.

Fresque

L'éclairage doit être amélioré [@ P.COLOMBAT].

Purificateurs d'air

F.ALLERA présente son analyse des solutions proposées pour équiper le restaurant scolaire et la salle polyvalente : fournisseurs, tarifs, fiabilités, coûts d'entretien, subvention, efficacités...

Sur ce dernier point, il est très difficile de se prononcer, est-ce justifier médicalement ou alors est-ce simplement une action politique ?

Il est décidé de continuer à réfléchir.

Conseiller Défense

Le Département (branche du ministère des armées) demande à la Commune de nommer un Conseiller Défense.

M. F.ALLERA est nommé.

Vidéosurveillance

Mme le Maire propose au Conseil de voter pour savoir si le projet d'installer une vidéosurveillance sur la Commune doit être lancé. La majorité du Conseil donne son avis favorable pour réfléchir à ce projet.

Diagnostic sécurité Gendarmerie à l'école publique

La rencontre est programmée vendredi 15 janvier 2021 de 10h à 11h30.

S.PIZAY étant indisponible, D.PATUREL représentera la Commune.

Propriété Romain VERGIAT

M. VERGIAT relance la Commune concernant un problème d'aménagement entre sa propriété et le domaine communal, sachant que ce problème n'avait pas été résolu lors de l'ancien mandat.

Mme le Maire doit prendre contact avec M. VERGIAT.